

Avis d'appel d'offres national et international restreint n°01/MOD/ONA/2015

L'Office National de l'Assainissement lance un avis d'appel d'offres national et international restreint pour le contrôle et suivi des travaux de réalisation de l'extension de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Batna (wilaya de Batna), d'une capacité de 635.000 EH.

Les prestations à réaliser dans le cadre de cet appel d'offre se résument comme suit :

- **Mission n°1** : Le contrôle et l'approbation des plans et études d'exécution.
- **Mission n°2** : Le contrôle technique et suivi des travaux.
- **Mission n°3** : Le contrôle de la prestation exploitation pendant la durée de garantie.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cas d'un soumissionnaire seul :

Première condition C1

Avoir accompli au cours des dix (10) dernières années, au moins un (01) projet dans le domaine du contrôle et suivi des travaux relatifs aux Stations d'épuration ou étude de conception de station d'épuration d'une capacité minimale de 317.500 EH. Ce projet sera justifié par une attestation de bonne exécution, délivrée par les Maîtres d'Ouvrages et authentifiée par les services consulaires Algériens du pays où a été réalisé le projet de référence.

Deuxième condition C2

Les soumissionnaires doivent posséder un agrément dans le domaine de l'Hydraulique pour les soumissionnaires algériens ou l'équivalent pour les soumissionnaires étrangers authentifié par les services consulaires du pays d'origine.

Dans le cas où les soumissionnaires étrangers ne disposent pas l'équivalent, ils doivent présenter une attestation de dispense délivrée par des autorités officielles du pays d'origine, authentifiée par les services consulaires Algériens.

Les soumissionnaires doivent présenter des attestations de bonne exécution d'études d'assainissement délivrées par les maîtres d'ouvrages et authentifiées par les services consulaires Algériens du lieu où ont été réalisées les prestations du projet de référence.

Cas d'un soumissionnaire en groupement :

- Le chef de file est considéré comme membre du groupement, il doit répondre à la première condition C1.
- Le chef de file doit obligatoirement détenir la majorité des parts du marché.
- Le chef de file et les membres doivent répondre à la deuxième condition C2.

Le retrait du cahier des charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de dix milles (10.000) Dinars Algériens au compte N°003 00638 301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Le cahier des charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA), sis au :

Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.
Fax : 00 213. 021 76. 20. 37 / 00 213 021 76. 20. 40

Les offres accompagnées des pièces exigées par le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquées.

La liste des pièces à fournir peut être consultée sur le site de l'ONA (www.ona.dz) onglet relatif à cette offre.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres sous double pli séparé (pli technique et pli financier) en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, et ce comme suit :

- Une enveloppe intérieure « A » cachetée contenant l'offre technique, portant la mention « Offre Technique », avec nom et adresse du soumissionnaire. Ces offres seront accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges.
- Une enveloppe intérieure « B » cachetée contenant l'offre financière, portant la mention « Offre Financière », avec nom et adresse du soumissionnaire. Ces offres seront accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges.

Ces deux enveloppes « A » et « B » seront dans une troisième enveloppe extérieure « C » qui devra être anonyme et comporter obligatoirement la mention suivante :

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT
N° 01 / MOD / ONA / 2015
« SOUMISSION POUR LE CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX
DE REALISATION DE L'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION
DES EAUX USEES DE LA VILLE DE BATNA (W.BATNA) »
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

La durée de la préparation des offres est fixée à soixante (60) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11 heures. Si le dernier jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de congé légal, le dépôt des plis se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera le même jour à 11 heures 30 minutes, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants au siège de la zone d'Alger de l'ONA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de l'ouverture des plis.

Les offres non conformes à la réglementation en vigueur seront écartées.